

**PERSONNALISEZ VOTRE FORMATION ET VALORISEZ VOS COMPÉTENCES**



Votre formation professionnelle se compose de trois périodes de six mois :

1. Des enseignements fondamentaux dispensés en alternance dans les locaux de l'école située à BRUZ
2. Un stage de six mois dans une structure autre qu'un cabinet d'avocat en France (PPI)
3. Un stage de six mois en cabinet d'avocat en France (recommandé) ou en Europe

Depuis janvier 2022, l'EDAGO vous propose de suivre les enseignements dispensés à l'Ecole en « Alternance » : deux jours à l'école et trois jours en stage, prédéterminés en fonction de la matière choisie : soit cours le lundi et mardi, soit cours les jeudi et vendredi.

Ainsi, les élèves alternants qui débuteront la formation par les cours et qui suivront les parcours :

- Droit Commercial, Droit administratif, ou Droit social, recevront leurs enseignements les lundis et mardis, et seront en stage cabinet les mercredis, jeudis et vendredis,
- Droit civil ou Droit pénal suivront leurs cours les jeudis et vendredis et seront en stage les lundis, mardis, et mercredis.

Les élèves qui ne désirent pas l'alternance auront 3 jours de cours par semaine en fonction de la matière choisie.

**Ainsi, vous devrez lors de votre pré-inscription opérer plusieurs choix pédagogiques :**

- 1/ Choisir le calendrier de votre formation : soit débuter votre formation par les enseignements fondamentaux dispensés à l'école soit débuter par votre stage PPI (deux semestres : de décembre à mi-juin 2023 ou de mi-juin à début décembre 2023)
- 2/ Choisir le régime « non alternant » ou en « alternance » lors de votre formation à l'école : l'alternance débutera mi-janvier 2023 pour le premier semestre et début juillet 2023 pour le deuxième semestre
- 3/ Choisir votre parcours de formation et la matière de votre contrôle continu : civil-pénal-administratif- commercial-social

**Nous attirons votre attention sur le fait que les parcours Administratif et Social ne seront dispensés qu'au cours du premier semestre 2023 soit de janvier à juin 2023.**



## Organisation de la Formation Initiale 2023 – 2024 :

### Pré-rentree : Du 12 au 23 décembre 2022 :

- ↪ Enseignements à l'Edago, Stage-dating, audience de Prestation du Petit Serment,

### Période 1 : Du 2 janvier au 16 juin 2023 :

- ↪ Cours à l'Edago : avec possibilité d'une alternance du 16 janvier au 16 juin 2023 (5 mois)
- OU
- ↪ Stage de 6 mois Projet Pédagogique Individuel

### Période 2 : Du 19 juin au 1<sup>er</sup> décembre 2023 :

- ↪ Stage de 6 mois Projet Pédagogique Individuel
- OU
- ↪ Cours à l'Edago : avec possibilité d'une alternance du 3 juillet au 30 novembre 2023 (5 mois)

### Période 3 : Du 5 décembre au 31 mai 2024 :

- ↪ Stage de 6 mois en cabinet d'Avocats

### CAPA 2024 : Juin / Juillet 2024